



Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
Office Guinéen des Parcs Nationaux et Réserves de Faune (OGPNRF)
Projet de « *Protection de la faune sauvage dans la réserve de Folonigbè
par une gestion participative et intégrée* »
PIMS : 9627- Project ID : 01003835 - Award : 1467427

TERMES DE REFERENCE

RECRUTEMENT D'UN EXPERT EN PREVENTION ET GESTION DES CONFLITS HOMME-FAUNE

I. Informations sur le Poste :

Intitulé du Service attendu : Recruter un expert en HWC pour appuyer le projet dans la prévention et la gestion des conflits Homme-Faune.

Nature du poste : Consultant individuel

Niveau du (des) Poste (s) ou Prestation : Prestation locale

Nature de la consultation (Support/ Substance) : Support

Type de contrat : Contrat de Services

Type d'affectation (Home based ou sur site) : Sur site et home based

Lieu d'affectation : Kankan, avec des déplacements dans les communes de Sabadou-Baranama et Boula (Kankan) et Karala (Beyla).

Durée de la mission : 120 jours avec possibilité de renouvellement.

Date de démarrage : Immédiat

II. Contexte et Objectifs de la mission :

La biodiversité de la Guinée est de plus en plus menacée par le braconnage, le commerce illégal de viande de brousse, la transhumance et l'exploitation forestière non durable, entraînant la perte d'espèces sauvages, la dégradation de l'habitat et la fragmentation de la réserve naturelle de Folonigbè (RNF), d'une superficie de 537 767 hectares, tandis que les efforts de conservation ont été entravés par plusieurs défis. Dans le cadre du Programme intégré de conservation de la faune sauvage pour le développement de FEM-8 (GEF-8 GWP), ce projet vise à protéger la faune sauvage dans la NFR en s'attaquant à ces principaux facteurs de perte de biodiversité.

Ce projet, d'une durée de cinq ans, vise à promouvoir une gestion intégrée, participative et durable des ressources naturelles.

Il s'articule autour de quatre composantes principales, visant à :

1. Composante 1 : assurer la coexistence entre l'homme et la faune sauvage pour lutter contre le déclin des habitats et de la faune sauvage de la RNF ;
2. Composante 2 : réduire l'utilisation et le commerce zoonotiques illégaux, non durables et à haut risque des espèces sauvages ;
3. Composante 3 réaliser le rôle de la faune sauvage pour la prospérité grâce à une utilisation améliorée des ressources naturelles, à une utilisation durable, à des moyens de

subsistance et à des mécanismes de conservation de la faune et de la flore sauvages diversifiés et innovants ;

4. Composante 4 : renforcer la gestion et le partage des connaissances afin d'améliorer l'impact, la réplique et l'extension des meilleures pratiques du projet et des leçons apprises, en particulier dans le cadre du GWP.

Ce projet contribuera aux bénéfices environnementaux mondiaux (BEMs) : 537 767 ha d'aires protégées terrestres sous gestion améliorée (IC 1), 2 685 ha de terres et d'écosystèmes en cours de restauration (IC 3) ; 5 000 ha de paysages aux pratiques améliorées (CI 4) ; 1 873 715 tCO₂eq de GES atténués (IC 6) ; et 50 000 personnes (52 % de femmes) bénéficiant d'investissements financés par le FEM (IC 11).

En capitalisant sur la plateforme de connaissances du GWP, ce projet favorisera la collaboration régionale, le partage des savoirs et l'intégration des politiques, afin d'assurer la durabilité à long terme de la RNF et de sa biodiversité.

Dans un contexte de forte pression anthropique sur les écosystèmes et les populations sauvages, les risques de transmission des HWC et des zoonoses paraissent inévitables. Néanmoins, sur la base des données actuelles limitées, il n'est pas possible d'établir un lien entre les conflits homme-faune qui peuvent survenir dans la RNF et la propagation des zoonoses.

De plus, en ce qui concerne les zoonoses, il n'existe aucune preuve scientifique documentée de cas de transmission de maladies entre la faune sauvage et le bétail ou l'homme dans la RNF. Cependant, compte tenu de la pression croissante de la transhumance et de l'élevage sur les ressources naturelles et les habitats clés, le risque de transmission entre animaux domestiques et sauvages ainsi que par la consommation de viande de brousse demeure.

Pour relever ces défis, le projet compte recruter des experts en HWC et en zoonoses, ainsi qu'une équipe de collecte de données sur le terrain. Cette activité devra contribuer à l'atteinte du « *Résultat 1.3. Les conflits entre l'homme et la faune sauvage sont réduits et les interfaces à haut risque de débordement zoonotique entre les humains, le bétail et la faune sauvage sont mieux gérées* ». Notons que ce résultat relève de la composante 1 du projet qui se propose d'adresser les problématiques liées à la coexistence entre l'homme et la faune dans les habitats interconnectés.

Les présents termes de références sont élaborés pour le recrutement d'un expert en conflit Homme et Faune qui devra appuyer l'unité de gestion du projet dans la mise en œuvre des activités d'atténuation des risques de conflits Homme-Faune.

L'objectif général de cette mission est d'appuyer l'unité de gestion du projet (UGP) dans la planification, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des activités de gestion des conflits Homme-Faune.

Plus spécifiquement, il s'agira de :

- ✓ Identifier les principales causes et manifestations et les acteurs des conflits homme-faune observées dans la zone et évaluer l'impact socioéconomique de ces conflits sur les ménages ;
- ✓ Évaluer les connaissances, attitudes et pratiques des communautés relatives à la gestion des conflits Homme-Faune ;
- ✓ Renforcer les capacités des communautés riveraines de la réserve et du personnel de mise en œuvre du projet sur la collecte des données, l'analyse participative des conflits Homme-Faune et les nouvelles technologies ;
- ✓ Formuler des recommandations pour réduire les conflits Homme-Faune dans des habitats interconnectés.

III. Résultats attendus :

Aux termes de cette mission, les résultats ci-dessous sont attendus :

- ✓ Les principales causes et manifestations des conflits homme-faune ainsi que observées dans la zone sont identifiées et leurs impacts évalués ;
- ✓ Les connaissances, attitudes et pratiques des communautés relatives à la gestion des conflits Homme-Faune sont évaluées ;
- ✓ Les acteurs liés aux conflits Homme-Faune ont acquis des connaissances accrues sur la collecte des données, l'analyse participative de ces conflits et les nouvelles technologies ;
- ✓ Des recommandations sont formulées à l'unité de gestion du projet (UGP) pour une mise en œuvre réussie des activités de réduction des conflits Homme-Faune.

IV. Tâches :

Sous la supervision de l'unité de gestion du projet et l'Officié Guinéen des Parcs Nationaux et Réserves de Faune (OGPNRF), le/la prestataire retenu/e devra exécuter les tâches suivantes :

- Elaborer et faire valider une note méthodologique de mise en œuvre de la mission intégrant une planification détaillée des activités ;
 - Fournir une expertise technique et des conseils stratégiques à l'UGP dans la mise en œuvre des activités HWC selon les besoins spécifiques ;
 - Produire un document de capitalisation des initiatives et leçons apprises en Guinée et dans la sous-région à mettre à la disposition de l'UGP pour améliorer l'efficacité du projet dans la lutte contre les problèmes de HWC ;
 - Proposer un projet pilote à mettre en œuvre dans la RNF pour expérimenter les techniques d'atténuation des HWC ;
 - Elaborer les TdRs de recrutement du personnel local qui pourrait être impliqué dans la mise en œuvre des activités de gestion des conflits Homme-Faune ;
 - Former l'équipe aux outils de collecte de données HWC et aux nouvelles technologies ;
 - Collecter et analyser les données sur les conflits Homme-Faune et développer une base de données HWC pour la RNF accessible aux différentes parties prenantes ;
 - Elaborer et faire valider un programme d'activités budgétisé de deux ans (2026-2027) et veiller à son intégration dans le PTT 4 et le PTA 2027 ;
 - Proposer une série d'initiatives efficaces au niveau communautaire pour réduire les HWC dans la RNF et les intégrer dans le programme d'activités budgétisé ;
 - Organiser des réunions de concertation avec les différentes parties prenantes pour établir des partenariats dans le cadre de la mise en œuvre des activités de gestion des conflits Homme-Faune ;
 - Collaborer avec l'Expert en zoonoses pour identifier des emplacements/zones stratégiques pour des interventions spécifiques visant à atténuer les HWC ;
 - Identifier et établir un lien entre la conservation de la biodiversité/GRN et les HWC ;
 - Assurer le reporting et la documentation des interventions de toutes les activités liées aux HWC ;
 - Formuler des recommandations de gestion ;
 - Elaborer un rapport provisoire de mission et le présenter lors de l'atelier de validation ;
- Toute autre tâche assignée par l'unité de gestion du projet.

V. Livrables :

Le/la prestataire devra fournir en trois (3) copies papier et en format numérique les livrables ci-après :

Livrable 1 :

- Note méthodologique de travail ;
- Rapport de cadrage.

Livrable 2 :

- Document de capitalisation des initiatives et leçons apprises ;
- Projet pilote à mettre en œuvre dans la RNF ;
- TdRs de recrutement du personnel local ;
- Rapport de formation du personnel ;
- Base de données HWC.

Livrable 3 :

- PV de réunions avec les parties prenantes ;
- Programme d'activités budgétisé de deux ans (2026-2027) ;
- Rapport provisoire.

Livrable 4 :

- Rapport de l'atelier de validation ;
- Rapport final intégrant les recommandations de l'atelier de validation.

VI. Qualification de l'expert/e retenu/e :

Cette mission sera réalisée par un/e Expert/e national/e ayant les qualifications techniques suivantes

Education	• Être titulaire d'un diplôme universitaire, au moins Bac + 5 en biodiversité, écologie, sociologie, gestion des conflits, gestion des ressources naturelles ou domaine similaire.
Experience	• Avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans en matière de gestion des projets et programmes de gestion des ressources naturelles et environnement ; • Justifier des connaissances de l'approche « Turning Human-Wildlife Conflict into Coexistence » ; • Une expérience avérée d'au moins 3 ans en matière d'analyse et de gestion des conflits Homme-Faune ; • Avoir participé à des missions similaires en Guinée ou dans la sous-région ; • Connaître les procédures du PNUD et du FEM est un atout.

VII. Durée de la mission

La durée de la mission est de 120 jours dont 45 jours de terrain.

VIII. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se déroulera en deux temps. L'évaluation des propositions techniques et l'évaluation des propositions financières.

La proposition technique sera évaluée sur son degré de réponse par rapport aux termes de référence et sur la base des critères suivants :

Critères d'évaluation	Points	
Qualification académique	10	
Expérience pertinente du/de la consultant/e	30	
Réalisation au cours des 24 derniers mois d'au moins deux (2) missions similaires	30	
Approche technique et méthodologie	20	
Plan de travail	10	
Total note technique	100	

Seront jugées qualifiées, les propositions techniques qui obtiendront 70% de la note maximale de 100 points ; cette note technique sera pondérée à 70%.

Dans une deuxième étape du processus d'évaluation, les offres financières seront comparées.

Le marché ou le contrat sera attribué au cabinet ou groupe d'experts ayant présenté le meilleur score combiné - rapport qualité/prix, évaluation cumulative - (Technique pondérée à 70% + Financière à 30%) ;

Cette note financière combinée à 30% est calculée pour chaque proposition sur la base de la formule suivante : Note financière A = [(Offre financière la moins disante) / Offre financière de A] x 30.

IX. Jalons de paiement

Les paiements seront effectués en 3 tranches selon le tableau ci-dessous

Livrables	Délai	%
- Note méthodologique de travail ; - Rapport de cadrage.	10 jours après la signature du contrat	30
- Document de capitalisation des initiatives et leçons apprises ; - Projet pilote à mettre en œuvre dans la RNF ; - TdRs de recrutement du personnel local ; - Rapport de formation du personnel ; - Base de données HWC.	60 jours après la validation du livrable 1	30
- PV de réunions avec les parties prenantes ; - Programme d'activités budgétisé de deux ans (2026-2027) ; - Rapport provisoire.	40 jours après la validation du livrable 2	25
- Rapport de l'atelier de validation ; - Rapport final intégrant les recommandations de l'atelier de validation.	10 jours après la validation du livrable 3	15

Total	120 jours	100%
--------------	------------------	-------------

X. Dossier de candidature

Les offres doivent être envoyées par courrier électronique en deux (2) copies dont une en fichier PDF. La proposition financière en version PDF doit être cachetée et enregistrée au nom du/de la soumissionnaire. Les personnes intéressées devront soumettre un dossier comprenant deux propositions (technique et financière) :

La proposition technique doit contenir :

- Une lettre de motivation signée ;
- Une note méthodologique de travail
- Une brève proposition technique dûment signée par le candidat ;
- Un plan de travail détaillé avec un délai indicatif pour toutes les tâches et les livrables
- CV actualisé et les photocopies des diplômes et attestations des services rendus.

La proposition financière doit être présentée conformément au tableau ci-dessous :

No	Rubriques	Quantité	Prix unitaire en GNF	Coût total en GNF
1	Honoraires			
2	Indemnités journalières (si applicable)			
3	Logistique (si applicable)			
4	Toutes autres dépenses pertinentes (si applicable)			
5	Total			

XI. Dépôt des offres

Les Propositions seront élaborées en langue française et devront être envoyées par courrier électronique avec la mention, « **Recrutement d'un expert en HWC** » à l'adresse suivante :

A

Monsieur le Directeur National du Projet de Protection de la faune sauvage dans la réserve de Foloningbè par une gestion intégrée et participative.

Le dossier complet devra être envoyé au plus tard le 28 juillet 2026 à 23h 59mn

E-mail : achat.bs.peged@gmail.com

Le Directeur National



Lt-Colonel Aboubacar SAMOURA

Les candidatures féminines sont vivement encouragées

--